LA ROUTE DES SEL

Association loi 1901 **"C'est un pari de confiance, de dialogue ; c'est un état d'esprit."**
Palais des Congrès, Boîte à lettres n°19, 73 rue Toufaire - 17300 ROCHEFORT 06 09 09 73 20 - http://route-des-sel.org

Fiche pratique de l'hébergeant(e)
Route des SEL

Maj.Mars 2020

Bien lire "ICI" la charte de la Route des SEL "Pour un échange convivial"
AVANT le premier contact avec l'adhérent(e).

Quand on vous appelle pour une demande d'hébergement bien définir les conditions d'accueil dès le premier contact.

Ci-dessous, une liste d'informations pratiques pour le bon déroulement de votre séjour.
A chacun(e) ensuite de faire sa propre fiche en fonction de ses contraintes et souhaits d'accueil.

Dès le premier contact l'hébergé(e) doit vous donner les renseignements le concernant
A vous de les noter précieusement.

- Prénom Nom, **n° adhérent RdSEL**, le nom de son département, éventuellement le nom de son SEL
- Dates du séjour, (nombre de nuits) , le jour et heure d'arrivée et de départ. Attention :
  Attention : Eviter les séjours de plus de 15 jours au risque de voir les personnes hébergées considérées comme locataires.
- Nombre de personnes à accueillir : (adultes et enfants), animaux.

- **Important: penser à demander le numéro de téléphone, nécessaire en cas d'imprévu.**

- **Le n° d'adhérent** vous donne la possibilité d'aller voir sur le site si l'hébergé(e) est bien adhérent(e) à la Route des SEL. ***en effet, le bon fonctionnement de la Route des SEL dépend du respect de ses règles.***

- **Confirmez** si les draps sont fournis ou non (même si vous l'avez déjà indiqué dans vos critères d'hébergement), de même pour les couvertures ou s'il faut en apporter.

- Précisez si les repas du midi et du soir sont possibles: **dans quelles conditions.**
  Ensemble ou non,... ou invitation,...ou partagés, .. ou en nuitées ou frais de la nourriture en euros,...mise à disposition ou non de la cuisine,… (voir la fiche pratique « repas »)

  - Si les repas sont partagés, précisez quels seront les produits utilisés (allergies / régimes).

- **Précisez** Si vous demandez une participation aux frais de chauffage, eau, électricité, ...en nuitées ou en euros ? Si animaux présents,....
- Si l'hébergement est sur canapé du salon ou dans chambre, allergies, fumeur ou non
- Si la chambre (ou le logement) n'est pas disponible dans la journée en informer la personne.

Et pensez à toute autre précision importante pour vous.

S'il ne l'a pas fait, contactez l'hébergé(e) 3 jours avant la date du début de l'hébergement

Si, pour une raison ou une autre, vous deviez annuler une réservation prévenez les hébergés le plus rapidement possible.: **une annulation d'hébergement doit être faite au minimum 48h avant la dated'arrivée.**

En cas d'impossibilité de dernière minute, téléphonez de toute urgence !

(En cas d'impossibilité le jour même, aidez l'hébergé à trouver une autre solution, ne le laissez pas dans la rue…)

COMME POUR TOUT ECHANGE DANS LE SEL, IL EST NECESSAIRE DE BIEN SE METTRE D'ACCORD (au téléphone et par écrit) **AVANT L'ECHANGE**
AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME ULTERIEUR